

BUDGET PRIMITIF 2023

Préambule

Les projets de budgets primitifs 2023 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 3 mars 2023 et ne pourront être modifiés que par décisions modificatives lors de prochains conseils municipaux.

Le présent rapport de présentation a vocation à expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, répondant aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

L'ensemble des documents, relatifs aux différentes étapes budgétaires, est mis à disposition du public sur le site internet de la ville (<https://www.agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents sont insérés au dossier du conseil municipal transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les ratios prévus à l'article R2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sont insérés dans la maquette et dans le présent rapport et sont consultables également sur le site internet de la ville (cf supra).

Précisons que ce rapport de présentation fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement de fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget primitif de la Ville de Compiègne est conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 2023 à l'exception de quelques ajustements à la marge et compte tenu de la reprise des résultats définitifs du CA 2022.

Il totalise 94,4 M€, comprenant le fonctionnement et l'investissement, à comparer aux 91,4 M€ du budget primitif 2022 et 83,6 M€ du budget primitif 2021.

Les recettes de fonctionnement totalisent 65,4M€ contre 63,7 M€ en 2022 et 60,7 M€ en 2021. Cette augmentation (+ 4,9 %) tient compte de la reprise du résultat de fonctionnement de 2021 pour 3,7 M€ (+ 1,6 M€), le montant affecté en section d'investissement couvrant uniquement le besoin de financement, contrairement à 2019 et 2020 où l'affectation en investissement avait été abondée.

Il convient néanmoins de poursuivre l'effort de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement engagé les années précédentes.

L'amélioration financière constatée ces dernières années permet de présenter un programme d'investissement de 14,6 M€ hors report (3,2 M€) dont le financement est assuré par des ressources propres dont l'affectation du résultat de 2022 complété par des financements extérieurs. L'ensemble des hypothèses aboutit à un emprunt d'équilibre de 7,4 M€.

Table des matières

I. BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL	4
A. Les recettes de fonctionnement	4
1. Chapitre 73 – Impôts et taxes	5
2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations.....	6
3. Chapitre 70 – Produits des services	7
4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement	7
B. Les dépenses de fonctionnement	8
1. Chapitre 011 – Charges à caractère général	9
2. Chapitre 012 – Charges de personnel	9
3. Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante	10
4. Chapitre 66 – Charges financières.....	10
5. Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement	10
C. Les ressources d’investissement	12
1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	12
2. Chapitre 13 – Subventions d’investissement	13
3. Chapitre 16 – Emprunts	13
D. Les emplois d’investissement	14
BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE – ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	18
II. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE	19
A. Épargne.....	19
B. Endettement.....	19
C. Ratios définis à l’article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	20

I. BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

A. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
002	Résultat reporté	1 968 300	2 138 257	3 706 945	3 706 945	1 560 386	-57,9%
013	Atténuation de charges	248 000	259 500	250 000	349 516	315 000	26,0%
70	Produits des services	3 566 894	4 189 879	4 586 157	4 781 157	4 973 927	8,5%
73	Impôts et taxes	42 441 410	42 404 383	43 655 461	43 930 191	45 577 791	4,4%
74	Dotations, subventions et participations	10 248 335	10 764 233	10 517 014	11 089 572	11 708 047	11,3%
75	Autres produits de gestion courante	667 428	583 585	833 196	833 196	1 128 847	35,5%
76	Produits financiers	10	10		0	0	#DIV/0!
77	Recettes exceptionnelles	843 737	70 000	23 500	70 413	40 000	70,2%
78	Reprise de provision	0	43 521	43 500	43 500	5 000	-88,5%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	86 460	60 351	66 698	66 698	70 371	5,5%
		60 070 573	60 513 720	63 682 470	64 871 187	65 379 368	2,7%

Le résultat de 2022 affecté en section de fonctionnement est en baisse de 73,7k€ par rapport au DOB 2023 suite à des ajustements ce qui implique une baisse de 2,15 M€ sachant qu'en 2021 le résultat intégrait 2 M€ de report d'emprunt ce qui n'est pas le cas en 2022.

Les recettes sont globalement en progression de 2,7% par rapport au BP 2022, cela s'explique par les éléments suivants détaillés par chapitre budgétaire.

Les recettes réelles (hors 002 et 042) sont en augmentation 3,8M€ soit 59,91M€ au BP 2022 contre 63,7M€ en BP 2023 soit +6,4% avec une baisse du taux d'imposition de 1%.

1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
73	Impôts et taxes	42 441 410	42 404 383	43 655 461	43 930 191	45 577 791	4,4%
73111	Produits des impositions directes	28 711 478	28 182 786	29 549 834	29 644 704	31 212 164	5,6%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	0,0%
73212	dotation de solidarité communautaire	908 288	873 034	873 000	873 000	873 000	0,0%
7351	Taxe sur l'électricité	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	0,0%
7364	Prélèvement sur produits jeux	190 000	165 350	160 000	339 860	170 000	6,3%
7381	Droits mutation	1 375 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	2 050 000	13,9%
73...	Autres impôts et taxes	146 988	273 586	163 000	163 000	163 000	0,0%

Les prévisions sont établies à partir des données de 2022 dans l'attente des notifications officielles de l'État.

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases des locaux d'habitation légalement prévu, est de 7.1% contre 3.4% en 2022, 0.2% en 2021.

Hormis cette revalorisation, il faut noter la baisse de 1% des taux d'imposition communaux, qui est proposée pour 2023, après 4 années consécutives de gel, afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages.

Cette revalorisation des bases entraîne une hausse des contributions directes de 1.9M€ par rapport au BP 2022, l'augmentation des bases fiscales de 7.10% concerne le bâti, le non bâti et les locaux industriels mais pas les locaux professionnels ni les locaux commerciaux.

Les crédits budgétaires du chapitre sont évalués en hausse de 1,9 M€ par rapport au BP 2022

Pour rappel, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour être remplacée par la part départementale de taxe foncière. Ne subsiste que la part de taxe d'habitation provenant de l'imposition des résidences secondaires et des logements vacants (751 k€).

L'**attribution de compensation** stagne à 10 409 K€ après une baisse de 324 K€ du fait de la reprise de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines en 2020, suite à l'attribution à titre obligatoire par la loi NOTRe du 8 août 2015

La **dotation de solidarité communautaire** (DSC) allouée par l'ARC dont les critères ont été revus en 2021 s'établit à 873 K€ en tenant compte du produit de la taxe sur les paris hippiques dont le montant est reversé avec un an de décalage.

Les **droits de mutation** sont estimés à 2,05 M€ un niveau supérieur au BP 2022, mais un montant inférieur aux recettes 2022 qui atteignent 2,3 M€, et à ce titre prudentiel.

Le **prélèvement sur les produits des jeux** est en baisse en 2023 par rapport aux crédits ouverts en 2022, puisque deux années ont été perçues en 2022 pour rattraper le retard de versement pris en 2020.

2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
74	Dotations, subventions et participations	10 248 335	10 764 233	10 517 014	11 089 572	11 708 047	11,3%
7411	dont DGF	3 613 037	3 529 730	3 434 000	3 404 300	3 415 543	-0,5%
74123	DSU	2 576 337	2 682 737	2 793 500	2 809 170	2 934 109	5,0%
74127	DNP	159 988	143 989	129 600	129 600	155 508	20,0%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	481 911	492 682	801 611	645 634	820 711	2,4%
7473	Participation CD60	25 000	16 500	19 500	19 500	13 500	-30,8%
74751	Remboursements ARC	0	2 000	2 000	2 000	5 500	175,0%
7478	Autres organismes	1 868 880	1 914 100	1 428 100	1 705 600	1 995 682	39,7%
74834	Etat - compensation établissements industriels	254 600	1 747 318	1 757 000	1 989 700	2 115 760	20,4%
74835	Etat - compensation TH	921 053	0	0	0	0	
74...	Autres dotations, subv..	347 529	235 177	151 703	384 068	251 734	65,9%

L'ensemble des dotations, subvention et participations progresse de 11,3%

La **dotation globale de fonctionnement** est évaluée en baisse de 19 k€, par rapport au BP 2022 mais en progression de 11 k€ par rapport au montant perçu en 2022.

	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/2022
Population municipale	40 199	40 542	40 615	40 453	-162
Population comptée à part	1 036	1 025	1 028	1 017	-11
Population INSEE totale	41 235	41 567	41 643	41 470	-173
résidences secondaires	345	387	366	345	-21
population dgf	41 580	41 954	42 009	41 815	-194

NB : les données 2023 concernant les résidences secondaires n'étant pas communiquées à ce jour, il a été retenu l'hypothèse prudente du nombre de résidences secondaires de 2020.

La **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** devrait être abondée en 2023 de près de 125k€ soit 4.45% grâce à l'augmentation de l'enveloppe et à la progression de 10 places dans le rang des collectivités.

La **Dotation Nationale de Péréquation** devrait elle aussi bénéficier d'abondements en 2023 après plusieurs années de baisse, pour atteindre 155k€.

Avec la contractualisation de la Ville et de la **Caisse d'Allocations Familiales** concernant les centres municipaux, la participation de la CAF (article 7478) progresse de 39,7% après une baisse suite au nouveau mode de versement du Contrat Global de Territoire.

3. Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
70	Produits des services	3 566 894	4 189 879	4 586 157	4 781 157	4 973 927	8,5%
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	87 800	104 500	156 000	156 000	181 000	16,0%
70323	Red. Occup. Domaine public	233 500	215 000	255 000	282 000	180 000	-29,4%
70383	Redevance stationnement	200 000	400 000	390 000	440 000	500 000	28,2%
70384	Forfait post stationnement	90 000	180 000	200 000	235 000	300 000	50,0%
70388	Autres redevances diverses	88 500	91 000	83 000	83 000	69 000	-16,9%
7062	Redev. culturelles	182 357	139 107	214 590	214 590	250 900	16,9%
70631	redev. Sportif	343 000	243 000	510 000	471 000	495 600	-2,8%
70632	redev. Loisirs	140 500	180 300	190 000	190 000	197 000	3,7%
7066	redev. Sociale	234 400	356 200	349 000	384 000	384 000	10,0%
7067	redev. Périscolaire	812 250	1 118 500	1 059 000	1 084 000	1 061 000	0,2%
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	203 960	123 480	123 480	123 480	130 000	5,3%
70848	MAD personnel - Autres organismes	20 000	320 728	325 000	325 000	360 000	10,8%
70873	Remb. frais CCAS	393 460	240 000	240 000	240 000	240 000	0,0%
70876	Remb frais ARC	388 224	313 386	308 346	308 436	350 000	13,5%
70...	Autres pdts services	148 943	164 678	182 741	244 651	275 427	50,7%

Le montant de ce chapitre totalise presque 5 M€ en hausse par rapport au BP 2022, avec un retour à des niveaux supérieurs à la crise sanitaire.

4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers hormis le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante comprenant en particuliers les loyers et l'augmentation des redevances des Délégation de Service Publique + 52 000 € pour la SPL pole équestre et + 145 000 € pour les abris bus.

B. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
011	Charges à caractère général	13 947 902	14 265 992	14 948 815	15 466 160	16 154 763	8,1%
012	Charges de personnel	34 005 000	34 157 084	34 782 122	35 662 122	37 331 594	7,3%
014	Atténuation de produits	25 877	36 880	34 000	51 688	51 000	50,0%
022	Dépenses imprévues	0	0				#DIV/0!
65	Autres charges de gestion courante	3 873 406	4 418 055	4 027 279	4 052 279	4 071 118	1,1%
66	Charges financières	1 105 000	917 500	817 500	817 500	876 500	7,2%
67	Charges exceptionnelles	904 597	556 451	451 875	451 875	292 990	-35,2%
68	Dotation aux provisions	19 947	0				#DIV/0!
023	Virement à la section d'investissement	3 551 072	4 122 263	6 548 747	6 269 603	4 409 018	-32,7%
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 637 773	2 039 495	2 072 132	2 099 960	2 192 385	5,8%
Total dépenses de fonctionnement		60 070 574	60 513 720	63 682 470	64 871 187	65 379 368	2,7%

Comme pour les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2023 seront en progression de 2,7 %.

À noter que par rapport aux orientations budgétaires, le chapitre 011 a baissé de 67k€ en raison de passage en investissement de dépenses de cartographie au Mémorial, ainsi qu'une nouvelle répartition entre les chapitre 65 et 67 pour les subventions.

Les inscriptions budgétaires peuvent être détaillées par chapitre.

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
011	Charges à caractère général	13 947 902	14 265 992	14 948 815	15 466 160	16 154 763	8,1%
6042	dont prestations	746 041	903 286	970 200	1 024 189	1 099 363	13,3%
6061	fluides	3 435 209	3 449 414	4 377 000	4 673 194	4 948 000	13,0%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 253 354	2 394 482	2 333 984	2 266 571	2 217 079	-5,0%
611	contrat prest. service	559 114	310 876	330 048	344 228	346 320	4,9%
613 et 614	locations et charges locatives	928 802	868 622	849 450	863 420	893 310	5,2%
615	entretien et réparation	2 960 056	2 820 962	3 008 364	2 997 561	3 151 678	4,8%
623	communication	563 588	634 308	657 199	672 375	668 651	1,7%
011..	Autres dépenses	2 430 416	2 884 041	2 422 570	2 624 622	2 830 362	16,8%

Les charges à caractère général évoluent globalement de 8,1 % par rapport au BP 2022 soit 1.2 M€ dont 600 k€ pour les fluides. Même si l'objectif est de contenir au mieux le montant de ces dépenses, un niveau minimum est nécessaire pour permettre le fonctionnement de la collectivité et le maintien en état de son patrimoine.

Les autres charges à caractère général comportent notamment les frais de télécommunications et frais postaux (293 K€), les frais de missions et réceptions (78 K€), les frais de nettoyage des locaux (87 K€), les remboursements de frais à l'ARC (239 K€), les transports collectifs (310 K€), les concours divers (71 K€) ou encore les taxes foncières (164 K€).

La contractualisation avec la CAF pour le Centre Social entraîne des recettes comme vu précédemment mais également des dépenses soit 256 K€ en 2023 correspondant à de l'alimentation, du transport, des fournitures ou encore des produits pharmaceutiques.

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Les mesures réglementaires, notamment la hausse du point d'indice en 2022, qui se répercute en année pleine en 2023, la possible nouvelle hausse en 2023, ainsi que la modification du régime indemnitaire conduisent à prévoir un budget de 37,3 M€ contre 35,7 M€ au budget 2022.

Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2023

Les dépenses de personnel ont atteint 35,6 M€ en 2022.
La prévision pour 2023 s'élève à 37,3M€, soit 4,7% de plus qu'en 2022.

Outre les évolutions liées aux mouvements de personnel (départs et arrivées) et le Glissement Vieillesse Technicité, les dépenses de personnel vont être impactées en 2023, par l'impact en année pleine de la hausse du point d'indice de juillet 2022.

De plus, pour l'année 2023, plusieurs postes de dépenses vont venir impacter le budget :

- La mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP), qui va venir remplacer la plupart des primes et indemnités existantes
- Une nouvelle hausse possible du point d'indice

Démarche de mutualisation

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale.

Les services partagés avec l'ensemble des communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG et CSI.

Plus récemment, les services communs des archives et de la DSI ont été créés.

En 2022, le Conseil municipal a voté la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel du service évènementiel de la Ville vers l'ARC.

D'autres mesures qui répondent aux objectifs du schéma de mutualisation, pourront être étudiées dans le courant de l'année 2023.

3. Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
65	Autres charges de gestion courante	3 873 406	4 418 055	4 027 279	4 052 279	4 071 118	1,1%
6521	Dont Déficit budget annexe	0	0				#DIV/0!
657362	Sub. CCAS	337 000	320 000	265 000	265 000	265 000	0,0%
6574	Sub; associations	2 802 616	3 404 912	3 103 998	3 126 037	3 149 154	1,5%
65..	Autres char gest. cour.	733 790	693 143	658 281	661 242	656 964	-0,2%

Ce chapitre est stable après une baisse suite à la modification de versement des aides de la CAF pour les crèches, en effet ces prestations sont versées directement et la ville n'a plus de reversement à faire.

À noter également que les subventions versées aux associations sont stables.

4. Chapitre 66 – Charges financières

La somme de 876.500 € correspond aux échéances de la dette, en augmentation de 59 k€ par rapport au BP2022 compte tenu de la remontée des taux.

5. Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

S'agissant du chapitre 67, le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu ne nécessite pas de besoin de subvention.

C. Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
001	Solde N-1	0	0				#DIV/0!
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	4 369 016		1 485 869	-66,0%
10	Dotations et fds propres	5 340 754	5 930 000	4 845 024	5 013 024	8 781 837	81,3%
13	Subventions d'investissement	4 683 007	6 492 074	4 729 221	6 685 160	3 540 423	-25,1%
16	Recours à l'emprunt	6 101 664	3 483 900	4 411 503	7 004 185	7 360 194	66,8%
20-23-27	Autres recettes d'équipement	0	0				#DIV/0!
024	Pdts de cessions	-82 554	839 532	754 000	123 147	787 000	4,4%
454201	Opérations pour compte de tiers	7 000	7 000		2 000	7 000	#DIV/0!
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 551 072	4 122 263	6 548 747	6 269 603	4 409 018	-32,7%
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 637 773	2 039 495	2 072 132	2 099 960	2 192 385	5,8%
041	Opérations patrimoniales	321 611	321 612	2 674	132 674	430 000	15980,8%
Total recettes d'investissement :		22 560 327	23 235 876	27 732 317	27 329 754	28 993 727	4,5%

Les recettes d'investissement devraient atteindre 29 M€ dont 7 M€ d'autofinancement (chapitre 021 et 040) et 1,5M€ de restes à réaliser (sans emprunt).

À noter que par rapport aux orientations budgétaires le chapitre 041 (opérations patrimoniales) a augmenté pour l'intégration d'études liées à des travaux terminés, les subventions d'investissement perçues augmente de 72 k€ compte tenu de la subvention attribué pour la cartographie au Mémorial.

La prévision d'emprunt quant à elle augmente très légèrement de 160 k€ compte tenu des ajustements en dépenses d'équipement.

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
10	Dotations et fds propres	5 340 754	5 930 000	4 845 024	5 013 024	8 781 837	81,3%
10222	dont FCTVA	1 407 421	930 000	935 000	1 103 000	1 250 000	33,7%
10226	Taxe aménagement	333 333	500 000	350 000	350 000	200 000	-42,9%
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 600 000	4 500 000	3 560 024	3 560 024	7 331 837	105,9%

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part du résultat de fonctionnement affectée obligatoirement à l'investissement ; son montant, qui sera confirmé à la clôture de l'exercice 2022, est évalué à 7,33 M€, soit une augmentation de 105 %. En effet, en 2022 le besoin de financement est plus important compte tenu du montant de réalisation des investissements en hausse et de l'absence de consolidation d'emprunt à reporter en fin d'année.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
13	Subventions d'investissement	4 683 007	6 492 074	4 729 221	6 685 160	3 540 423	-25,1%
131/2	dont subventions	4 225 564	5 818 295	3 425 672	5 407 971	2 325 742	-32,1%
1342	Amendes de police	457 443	216 694	300 000	340 205	350 000	16,7%
1347	DSIL		457 085	1 003 549	936 984	864 681	-13,8%

Les subventions d'investissements sont directement liées au programme d'investissement sur lequel sont mobilisés nos différents partenaires (État, Région des Hauts de France, ANRU, Départements de l'Oise, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne,...). À noter que s'ajoute au montant indiqué les restes à réaliser à hauteur de 1,5 M€.

3. Chapitre 16 – Emprunts

En lien avec le programme des investissements, le recours à l'emprunt pour 2022 devrait être de 7,4M€ sans report d'emprunt 2022.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2023 est de 34 M€ soit une dette par habitant de 822 € pour une moyenne nationale de 999 € pour les communes de même strate (source : comptes des communes 2021).

D. Les emplois d'investissement

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2020	Crédits ouverts 2021	BP 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023	Var de BP à BP
001	Solde N-1	5 419 744	3 023 272	2 960 287	2 960 287	5 652 339	90,9%
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	4 968 753		3 165 366	-36,3%
10/13	Remb. Subventions /dotations	98 828	50 000	50 000	50 000	70 000	40,0%
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	5 052 000	4 882 000	5 084 400	5 084 400	4 984 400	-2,0%
	Dépenses d'équipement	11 330 934	14 760 391	14 599 505	19 033 013	14 614 250	0,1%
26/27	Immob. Financières	243 750	131 250		681		#DIV/0!
454101	Opérations pour compte de tiers	7 000	7 000		2 000	7 000	#DIV/0!
040	opérations d'ordre de transfert entre section	86 460	60 351	66 698	66 698	70 371	5,5%
041	Opérations patrimoniales	321 611	321 612	2 674	132 674	430 000	15980,8%
Total dépenses d'investissement :		22 560 327	23 235 876	27 732 317	27 329 754	28 993 727	4,5%

Le programme d'investissement totalise 14,6 M€ auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour près de 3 2M€ qui concernent des dépenses engagées juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas pu être réalisées.

Les projets suivants sont notamment concernés : les équipements de vidéosurveillance (322 k€), les travaux du centre Anne Marie Vivé ANRU (189 k€), la mise en souterrain de réseaux (178 k€), les travaux de la place du change (173k€), du matériel de transport (162k€), l'aménagement des aires de jeux (142k€), le verdissement des cours d'école (109k€), des travaux de câblage (101k€), des travaux au CTM (99 k€) , l'aménagement de la place Saint Antoine (98 k€), des études ANRU II Puy du Roy et Faroux (91k€), des travaux dans les écoles (89k€), du matériel informatique (85k€) ...

Par rapport aux orientations budgétaires les dépenses d'équipements augmentent de 152 k€ avec notamment 72 k€ pour la cartographie du Mémorial, 40k€ pour la plantation d'arbres supplémentaires dans Compiègne, 30 k€ pour des sanitaires à l'église Saint Andrews...

Les dépenses d'équipement sont consacrées pour une part aux investissements visant à entretenir le patrimoine et les équipements afin d'assurer un service public efficient, dont les principaux sont les suivants :

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Montants € TTC	
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	272 600	Matériel informatique pour l'ensemble des services et équipements communaux Finalisation du déploiement VPI dans les écoles
TRAV. CABLAGE INFO. BATIMENTS	150 000	Programme de câblage informatique et travaux d'optimisation de lien réseaux entre bâtiments municipaux
ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie	Montants € TTC	
VOIRIE	1 161 600	Matériels et outillage divers Travaux de sécurité routière Frais d'études Programme annuel de voirie dont finalisation de l'avenue de la Forêt et rue de la Marne
AMENAGEMENT EXTERIEUR	486 000	Plantations d'arbre et arbustes, matériels, mobiliers urbains, clôtures, conteneurs verre enterrés
REFECTION PISTES CYCLABLES	250 000	Rénovation pistes cyclables Plan vélos
VIDEOSURVEILLANCE	242 600	Programme 2023 Extension de la vidéosurveillance au Mémorial de la Déportation
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	206 000	Mise en lumière du Pont Louis XV, rénovation éclairage divers
AMENAGEMENT AIRES DE JEUX	156 000	Poursuite du programme dans les quartiers
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS	Montants € TTC	
RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX	861 172	Acquisition de matériels et outillage Divers études, diagnostics et travaux de rénovation des bâtiments de la ville dont logments, Hôtel de ville, Centre Technique Municipal ,, Mise au norme des bâtiments Travaux de toitures Poursuite de la rénovation des menuiseries (4ème tranche HDV, 2ème parc Bayser)
ENFANCE DONT COURS D'ECOLE	391 000	Acquisition de matériels et mobiliers pour les écoles, crèches et centre de loisirs Travaux pour dédoublement de classe à l'école Robert Desnos Rénovation des Aires de jeux dans les cours d'école Cheminement Pompidou
CULTURE ET SPORTS	488 547	Acquisition de matériels et mobiliers pour les bibliothèques, musée, salle de sports, piscine et patinoire. Acquisition et rénovation d'Œuvres d'Art. Travaux de d'amélioration des équipements sportifs.
MATERIEL DE TRANSPORT	220 000	3 véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques 2 camions benne pour la propreté urbaine Rachat de véhicule en fin de location longue durée

Les dépenses d'investissement prévues par la Ville en matière de plan vélo viennent en complément des 787 k€ prévus pour la ville de Compiègne par l'Agglomération de la Région de Compiègne en 2023.

Les dépenses d'équipements concernent d'autre part des projets uniques, tels qu'identifiés pour les principaux, ci-après :

SPORTS	Montants € TTC	
GYMNASE POMPIDOU	700 000	Rénovation du Gymnase Pompidou 1ère phase
STADE JOUVE SENEZ	559 176	Travaux de réhabilitation
STADE COSYNS	363 120	Création Club House + vetiaire AFC
TRAVAUX PISCINE	332 000	Travaux et matériels divers Diagnostic pour rénovation de la piscine Rénovation carrelage des bassins
SKATE PARK	150 000	Réaménagement
STADE CLOS DES ROSES	108 050	Rénovation des terrains
CULTURE		
MUSEE DE LA FIGURINE	610 000	Acquisition Mess de l'école d'état major et études pour le transfert du Musée de la figurine
MUSEE VIVENEL - CENTRE D'IMMERSION HISTORIQUE	400 700	Modernisation
RENOVATION ESPACE JEAN LEGENDRE	100 000	Travaux isolation énergétique
MEMORIAL DE LA DEPORTATION	74 500	Etude scénographique et mobilier
AMENAGEMENT URBAIN		
REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	800 000	Travaux d'amélioration du circuit d'éclairage public et passage en LED, montant à ajuster en fonction des subventions obtenues
REQUALIFICATION D'UNE RUE	500 000	Boulevard Gambetta Etats Unis, accompagnement de la création d'une piste cyclable
ACCESSIBILITE PMR	130 000	Programme voirie et bâtiments
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS		
CENTRE DE RENCONTRE DE LA VICTOIRE	700 000	Programme NPRU Phase 1
PROGRAMME ECONOMIE D'ENERGIE - ECOLES	510 000	Remplacement luminaire par LED et mise en place de robinets thermostatiques
PROGRAMME D'ECONOMIE D'ENERGIE	470 000	Travaux d'économie d'énergie dans divers bâtiments Amélioration du réseau de chaleur Installation de centrale de traitement d'air
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	469 000	Installation de panneaux photovoltaïques Démolition de l'ancien bungalow et remise en état de l'enrobé
PETITE CHANCELLERIE	300 000	Reprise Pignon et façade
MAISON DES PARENTS	240 000	Phase II
PUY DU ROY	170 380	Programme NPRU
ECOLE FAROUX	150 000	Réhabilitation de l'école Programme NPRU
EGLISE SAINT JACQUES	150 000	Etudes complètes pour programmation des travaux et remise en état du chemin de service du comble nef
REFECTION PARKING KOENIG	130 000	Réfection et réaménagement
TELERELEVES COMPTEURS	120 000	Télérelève des compteurs d'eau
RENOVATION MURS ET ENCEINTES	113 200	Mur Pompadour
RESTAURATION ŒUVRES ARCHITECTURALES HDV	106 000	Restauration des Picantins, des vitraux ...

À noter qu'en complément des investissements apportés sur notre patrimoine, les projets en cours intègrent des dépenses correspondant à l'accessibilité PMR qui peuvent être évaluées globalement pour 2023 à 120 k€ (sanitaire Pompidou et CRV, Musée Vivenel et boulevard des États-Unis)

BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE – ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Var. de BP à BP
	Excédent de fonctionnement						
70	Vente de terrains	56 100	56 100	214 000	370 000	280 000	-32,1%
74	Subventions partenaires externes	0	0	150 000			
75	Subventions d'équilibre	450 002	600 000	131 000	0		
-	Mouvements d'ordre	550 002	661 550	212 833	15 000	85 100	82,4%
TOTAL recettes de Fct :		1 056 104	1 317 650	707 833	385 000	365 100	-5,5%
Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Var. de BP à BP
002	Résultat de fonctionnement reporté				0		
6015	Terrains à aménager	275 000	5 000	0		15 000	100,0%
6045	Frais d'études	51 000	70 000	6 600		20 000	100,0%
605	Travaux	205 000	580 000	200 000	15 000	50 000	70,0%
66	Intérêts des emprunts	3 000	750	0			
-	Autres frais	13 002	5 050	6 233		100	100,0%
-	Mouvements d'ordre	509 102	656 850	495 000	370 000	280 000	-32,1%
TOTAL dépenses de Fct :		1 056 104	1 317 650	707 833	385 000	365 100	-5,5%
Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Var. de BP à BP
1641	Emprunt	644 515	668 650	0			
-	Mouvements d'ordre	506 102	656 100	495 000	370 000	280 000	-32,1%
TOTAL recettes d'inv. :		1 150 617	1 324 750	495 000	370 000	280 000	-32,1%
Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Var. de BP à BP
001	Déficit invest.	213 896	508 000	282 167	197 903	136 872	-44,6%
1641	Emprunt	389 719	156 000	0			
-	Mouvements d'ordre	547 002	660 750	212 833	15 000	85 100	82,4%
TOTAL Dépenses d'inv. :		1 150 617	1 324 750	495 000	212 903	221 972	4,1%

L'aménagement du lotissement Square de l'Abbé Stock devrait se terminer courant 2023 avec les premières cessions. Compte tenu des ventes de terrains estimées à 280 k€, la participation du budget principal de la ville est nulle. Le budget de la ZAC devrait être excédentaire en 2023.

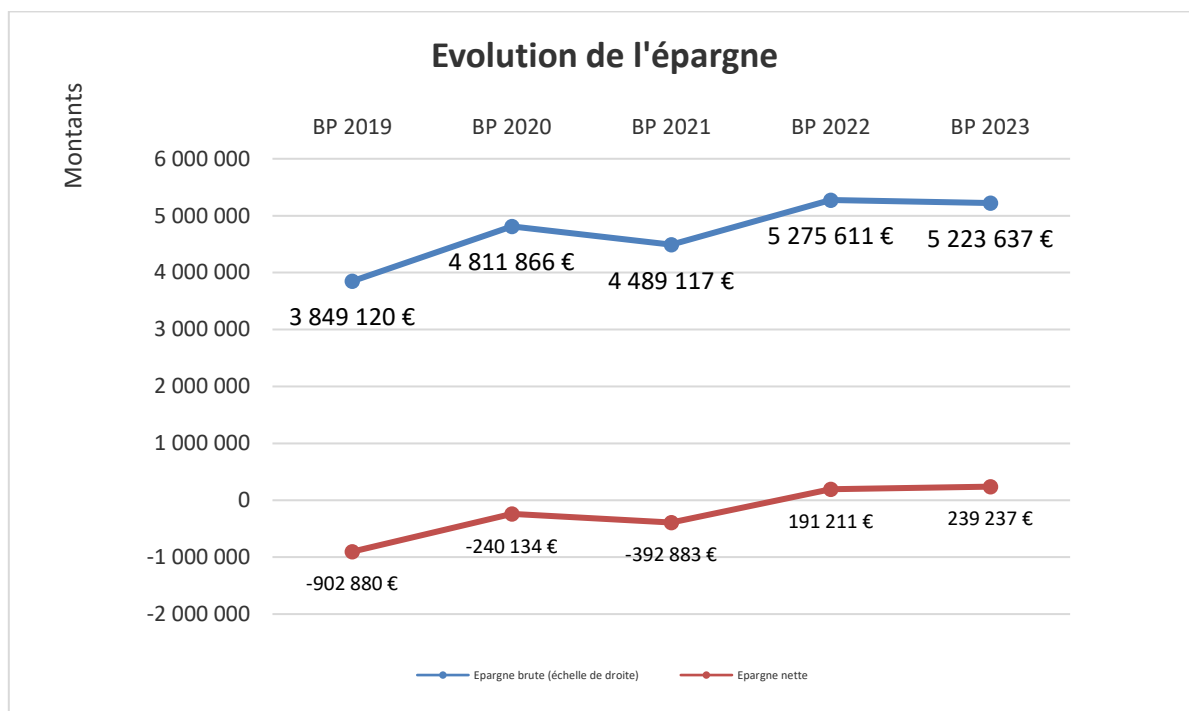
II. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE

Nb : cette analyse est établie, à partir des budgets primitifs, sur la base du seul budget principal, et donc hors budget annexe, car le budget de la ZAC du Camp de Royallieu est un budget qui comptabilise les travaux en fonctionnement et le calcul d'une épargne consolidée du budget principal avec ce budget annexe en fausserait l'analyse financière.

A. Épargne

Epargne	repère	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles de fct (RRF) hors reprise de résultat	1	57 941 407	58 341 243	58 489 134	59 908 827	63 748 612
Chapitre 77 "recettes exceptionnelles"	2	194 990	27 000	70 000	23 500	40 000
Recettes Réelles de Fonctionnement hors reprise de résultat et produits exceptionnels (échelle de gauche)	3=1-2	57 746 417	58 314 243	58 419 134	59 885 327	63 708 612
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4	54 136 411	54 383 721	54 477 878	55 061 591	58 777 965
Chapitre 67 "dépenses exceptionnelles"	5	239 114	881 345	547 861	451 875	292 990
Dépenses Réelles de Fonctionnement hors charges exceptionnelles (échelle de gauche)	6=4-5	53 897 297	53 502 376	53 930 017	54 609 716	58 484 975
Epargne brute (échelle de droite)	7=3-6	3 849 120	4 811 866	4 489 117	5 275 611	5 223 637
Remb. en capital	8	4 752 000	5 052 000	4 882 000	5 084 400	4 984 400
Epargne nette	9=7-8	-902 880	-240 134	-392 883	191 211	239 237

L'épargne brute se stabiliserait par rapport au BP 2022 avec une épargne brute de 5,2 M€ (et une épargne nette qui continue de progresser à 239k€ contre 191 k€ en BP 2022 et négative en 2021 à -392 k€, résultant des efforts dans la maîtrise de nos dépenses et une bonne progression de nos recettes en partie avec la revalorisation des bases toujours sans augmentation des taux d'imposition.

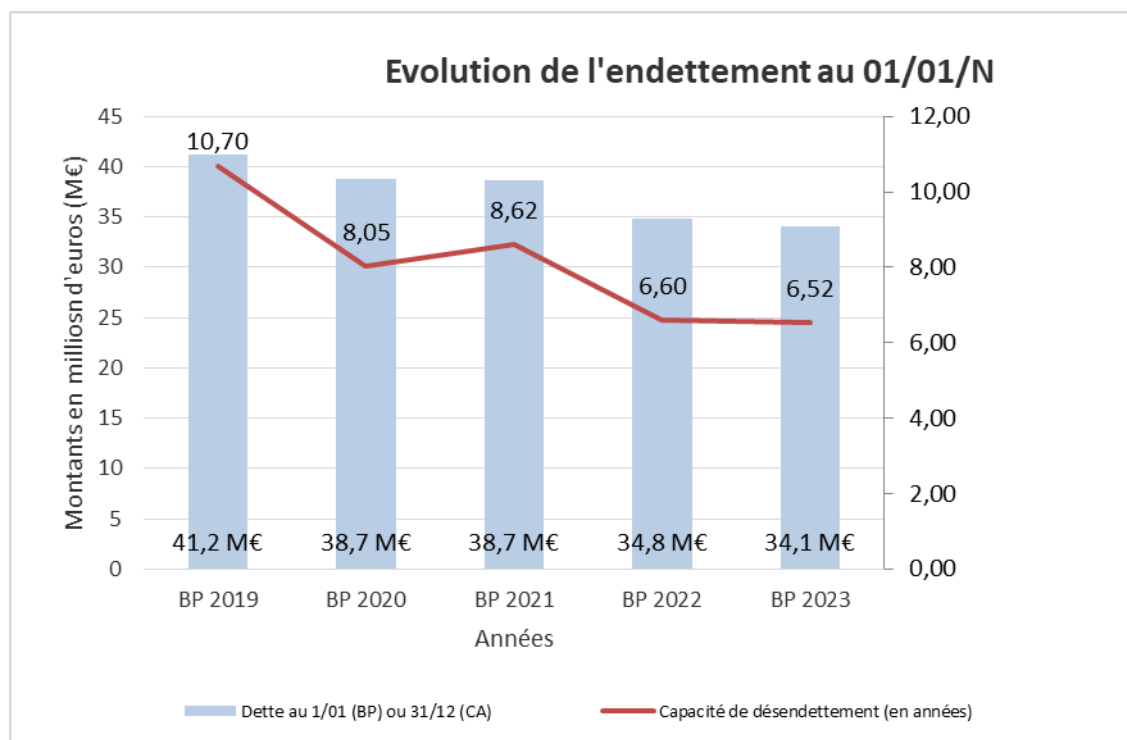


B. Endettement

Endettement	repère	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Dettes au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	10	41 171 506	38 724 012	38 712 106	34 797 382	34 081 996
Recours à l'emprunt (hors reports N-1)	11	3 002 000	2 952 000	2 252 000	4 411 503	7 360 194
Encours de la dette / RRF	12=10/1	71,06%	66,38%	66,19%	58,08%	53,46%
Besoin de financement	13=11-8	-1 750 000	-2 100 000	-2 630 000	-672 897	2 375 794
Capacité de désendettement (en années)	14=10/7	10,70	8,05	8,62	6,60	6,52

La capacité de désendettement, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, serait de 6,52 ans contre 6,6 au BP 2022 (pour mémoire, la capacité de désendettement était de 17,6 ans au BP 2017). On retient généralement un seuil de vigilance de 10-11 ans avec un niveau critique de 11-12 ans (nb : on cite cette norme pour information car elle s'applique aux comptes administratifs mais elle reste un indicateur de référence).

La capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette, qui exprime en nombre d'années le rapport entre l'encours de dette et l'amortissement annuel moyen pour toujours lui être inférieure. Ce qui est le cas avec une capacité de désendettement de 6,52ans pour une durée d'extinction de 8 ans et 9 mois.



C. Ratios définis à l'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ratios	Num	BP2019	BP 2020	BP2021	BP2022	BP2023	Moyenne strate (2)
Population (1)		41 660	41 235	41 567	41 643	41 470	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1	1 299	1 319	1 311	1 322	1 417	1 378
Produit des impositions directes /population	2	678	694	714	710	753	669
Recettes réelles de fonctionnement/population	3	1 391	1 415	1 407	1 439	1 537	1 519
Dépenses d'équipement brut/population	4	222	236	292	351	352	341
Encours de dette/population	5	988	939	931	836	822	999
DGF/population	6	146	149	150	150	153	201
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	7	63,2%	62,9%	62,7%	63,2%	63,5%	60,6%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	8	101,6%	101,9%	101,5%	100,4%	100,0%	92,9%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9	16,0%	16,7%	20,7%	24,4%	22,9%	23,0%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	10	71,1%	66,4%	66,2%	58,1%	53,5%	67,4%

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2023 données de l'année 2021